~~FRC 2. 16563~~ ~~16563~~
Case FRC 11935

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

Par les Repréſentans du peuple HENTZ & C. A. PRIEUR, (de la Côte-d'Or)

Imprimé en exécution du décret de la Convention nationale du 21 nivôſe, an troiſième.

Nous fûmes envoyés par arrêté du comité de ſalut public à l'armée de l'Oueſt, pour y concerter les opérations néceſſaires pour terminer promptement la guerre de la Vendée, & qui produiſirent, immédiatement après, la priſe de Châtillon, de Mortagne & de Chollet.

Nous partîmes le 2 octobre 1793, & revînmes à Paris le 13 du même mois.

A

Nous parcourûmes rapidement la ligne de la Loire juſqu'à Nantes, n'ayant fait qu'un très-court ſéjour dans cette ville ainſi qu'à Saumur.

Notre dépenſe dans cette courſe fut, celle des ſéjours compriſe,

de Paris à Saumur . . .	172 l.	11 ſ.	
De Saumur à Nantes	163	5	
De Nantes à Saumur	33		
De Saumur à Paris	208	10	
Pour louage de voiture	120		
Ce qui fait une ſomme de. . . .	1774 l.	13 ſ.	6 d.
Nous donnâmes en gratification au courrier qui nous avoit accompagné	26	6	6
Total.	1800 l.		

Le comité de ſalut public, à notre retour, nous donna un mandat pour être rembourſés de cette ſomme par la tréſorerie nationale.

Paris, 27 pluviôſe, an troiſième.

Signé, HENTZ, C. A. PRIEUR.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôſe, l'an III.